

TARIFS ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

POUR 2020

délibération du 04 Décembre 2019 – Pas d'augmentation par rapport à 2019

CANTINE

Tarif VILLERS-POL : 3,60 € le repas

Tarif « EXTERIEURS » : 4,20 € le repas

GARDERIE

Tarifs pour les bénéficiaires CAF selon le quotient familial

Tarif VILLERS-POL :

- quotient familial	entre 0 et 400	1,00 € matin ou soir
- quotient familial	entre 401 et 700	1,30 € matin ou soir
- quotient familial	plus de 701	1,50 € matin ou soir

Tarif « EXTERIEURS » :

- quotient familial	entre 0 et 400	1,50 € matin ou soir
- quotient familial	entre 401 et 700	1,80 € matin ou soir
- quotient familial	plus de 701	2,00 € matin ou soir

Si aucune prestation versée par la CAF

Tarif VILLERS-POL : 1,30 €

Tarif « EXTERIEURS » : 1,70 €

La facture établie mensuellement est remise à l'enfant et payable directement au Trésor Public de Le Quesnoy, soit en déposant au guichet du Trésor Public soit en envoyant le chèque par courrier.

Par contre la facture d'un montant inférieur à 16 € pour les enfants ne fréquentant ces services que de façon irrégulière sera payable directement en mairie au secrétariat.